



22-C-0141

Séance du vendredi 24 juin 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET ANNEXE EAU - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2021 - ADOPTION

I. Rappel du contexte

Conformément aux dispositions de l'article L 5217-10-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe eau est présenté au vote du Conseil de la Métropole.

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique. La présente délibération se concentre sur l'analyse du budget annexe eau.

II. Objet de la délibération

1. Présentation du budget annexe eau :

Le budget annexe eau, créé en 2015, retrace les charges et produits du service public industriel et commercial qui porte les investissements sur le réseau de distribution d'eau et les dépenses liées à la connaissance et à la préservation de la ressource en eau. Il est soumis à une nomenclature comptable spécifique M 49.

Son statut de service public industriel et commercial (SPIC) emporte les conséquences suivantes :

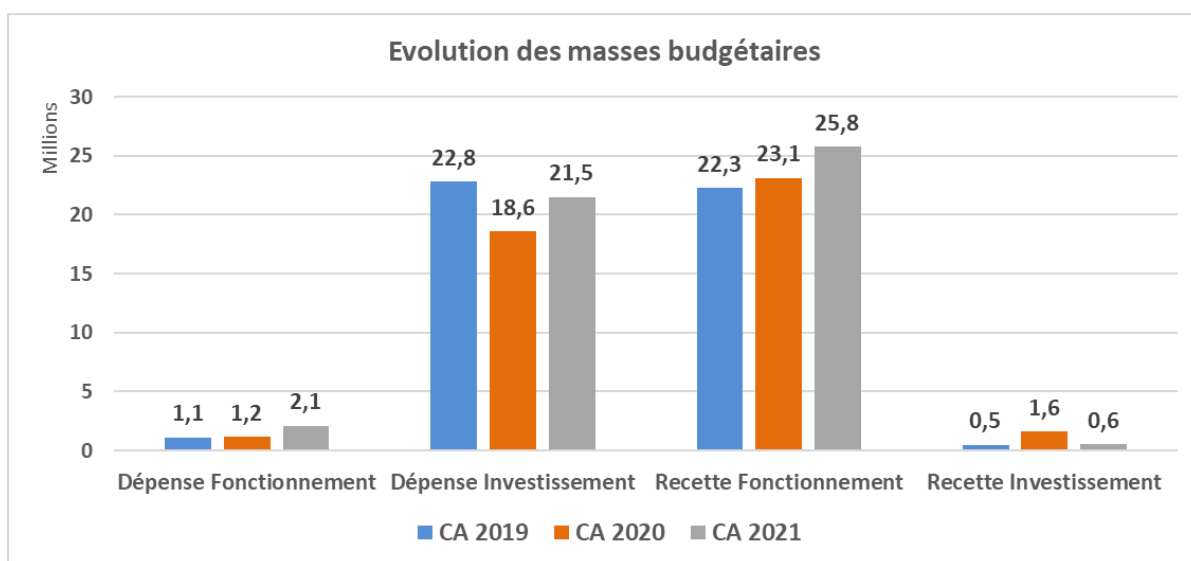
- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- le financement de l'exploitation du service est assuré par le versement de recettes d'exploitation du service de distribution d'eau,
- ce budget est tenu en hors taxe.

Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA	
Eau	18/12/2015	SPIC	M 49	Régie / Marchés publics	Budget Taxe	Hors

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés. En 2021, les masses budgétaires totales réelles en dépenses, s'élèvent à 23,6M€, soit une augmentation de +3,9 M€ par rapport à 2020 (+19,5%). En recettes, elles représentent 26,4M€, soit +1,6M€ par rapport à 2020 (+6,5%). La section de fonctionnement représente 9% des dépenses en 2021 et 98% des recettes.



3. Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2020		2021		Taux de réalisation
	BP	CA	BP	CA	
Charges à caractère général	725 650	371 536	1 550 087	1 194 878	77%
<i>dont charges hors refacturation</i>	608 920	268 448	1 436 357	1 076 748	75%
<i>dont refacturations</i>	116 730	103 088	113 730	118 130	104%
Charges de personnel	809 232	740 528	812 943	852 595	105%
<i>dont charges de personnel hors refact.</i>	643 190	574 486	646 901	685 659	106%
<i>dont refacturations</i>	166 042	166 042	166 042	166 936	101%
Autres charges de gestion courante	10	2	30 010	1	0%
Dépenses de gestion courante	1 534 892	1 112 066	2 393 040	2 047 474	86%
Charges financières	60 402	0	0	0	
Charges exceptionnelles	248 000	46 324	252 000	64 423	26%
Provisions		348			
Total dépenses de fonctionnement	1 843 294	1 158 738	2 645 040	2 111 897	80%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2,1 M€ et sont constituées de :

- **charges à caractère général** pour 1,2 M€. Il s'agit essentiellement du paiement des taxes foncières et des prestations d'accompagnement pour le renouvellement du contrat d'eau en 2024 ;
- **charges de personnel** pour 0,9 M€. L'effectif pourvu en 2021 est de 12 agents titulaires ;
- **charges exceptionnelles** : 0,06 M€.

Recettes de fonctionnement	2020		2021		Taux de réalisation
	BP	CA	BP	CA	
Surtaxe Renouvellement réseaux	21 670 010	22 470 745	22 227 010	24 671 644	111%
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	150 000	194 454	150 000	1 046 281	698%
Produits exceptionnels	0	460 051	0	83 253	
Total recettes de fonctionnement	21 820 010	23 125 249	22 377 010	25 801 178	115%

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 25,8M€ et sont constituées :

- des recettes du contrat de délégation affectées au renouvellement des équipements de distribution d'eau pour 19,5M€, et à la part du prix de l'eau facturé par Sourcéo pour le compte de la MEL dans le cadre de la protection et la ressource en eau pour 5,2M€ ;
- aux ventes de produits et services pour 1,0M€;
- aux produits exceptionnels pour 0,1M€.

4. Section d'investissement

Dépenses d'investissement	2020			2021			Evol CA 2021/2020	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	Evol. en valeur	Evol. en %
Travaux	26 287 000	18 062 130	69%	27 937 000	20 873 750	75%	2 811 620	16%
Acquisitions / Matériel	154 131	40 168	26%	137 250	365 982	267%	325 814	811%
Etudes	731 500	443 116	61%	482 000	206 787	43%	-236 329	-53%
Autres	0	42 800		0	0		-42 800	
Dépenses d'investissement hors dette	27 172 631	18 588 215	68%	28 556 250	21 491 906	75%	2 903 691	15,6%
Emprunts et dettes assimilées	350 000	4 893	1%	15 000	8 205	55%	3 312	68%
Total dépenses d'investissement	27 522 631	18 593 108	68%	28 571 250	21 500 111	75%	2 907 003	15,6%

Les dépenses d'investissement représentent 21,5M€ en progression de 2,9 M€ (soit +15,6%) par rapport à 2020 avec un taux de réalisation de 75% par rapport au BP. Elles sont composées :

- de travaux de développement du réseau de distribution d'eau (20,9M€). 19,0M€ concernent les canalisations et réservoirs, 1,2 M€ pour la maîtrise

d'œuvre, 0,7M€ pour les travaux neufs et d'extension du réseau et 0,1 M€ pour les branchements isolés ou adductrices ;

- d'acquisitions : 0,4M€ induits essentiellement par des intégrations d'ouvrages sur réseaux d'eau;
- d'études : 0,2M€.

Recettes d'investissement	2020			2021			Evol CA 2021/2020	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	Evol. en valeur	Evol. en %
Subventions	801 786	1 634 043	204%	1 401 855	241 039	17%	-1 393 004	-85%
Autres		530		0	315 540		315 010	
Recettes d'investissement hors dette	801 786	1 634 573	204%	1 401 855	556 579	40%	-1 077 994	-65,9%
Avances	80 823		0%	146 306	0	0%		
Dette	6 663 306		0%	7 291 119	0	0%		
Dettes et avances	6 744 129	0	0%	7 437 425	0	0%	0	
Total recettes d'investissement	7 545 915	1 634 573	22%	8 839 280	556 579	6%	-1 077 994	-65,9%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 0,6M€ et correspondent essentiellement à des subventions de l'Agence de l'eau.

5. Résultats et agrégats financiers

- **L'épargne brute atteint 23,7M€, soit +1,7M€ (+7,8%) par rapport à 2020.**
La capacité de désendettement reste nulle ;
- **L'épargne nette atteint un montant quasiment identique de 23,7M€.**
- **L'encours de la dette est faible, à hauteur de 0,15M€.**

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2020	CA 2021
Recettes de fonctionnement	23 125 249	25 801 178
Dépenses de fonctionnement	1 158 738	2 111 897
Epargne brute	21 966 511	23 689 281
Amortissement de la dette	4 893	8 205
Epargne nette	21 961 618	23 681 076
Solde provisions		

Résultats		
Résultat de fonctionnement	20 451 392,80	22 007 288,56
Résultat reporté de fonctionnement	851 639,98	50 294,00
Résultat cumulé de fonctionnement	21 303 032,78	22 057 582,56
Résultat d'investissement	4 621 707,98	1 142 824,26
Résultat reporté d'investissement	-19 847 513,98	-14 377 641,80
Résultat cumulé d'investissement	-15 225 806,00	-13 234 817,54
Résultat global	6 077 226,78	8 822 765,02
Solde des restes à réaliser	0,00	0,00
Résultats définitifs	6 077 226,78	8 822 765,02

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	95,0%	91,8%
Financement de l'investissement	118,1%	110,2%
Encours de dette	159 207	151 002
Capacité de désendettement	0,0	0,0

Résultat 2021 :

Le **résultat global** de clôture de l'exercice 2021 de la section de fonctionnement présente un excédent de 22 057 582,56 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit d'investissement de clôture (après reports) de -13 234 817,54 €.

Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser s'établit à **8 822 765,02 €**.

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif 2021 ainsi présenté ;
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable du Trésor de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique ;

4) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022 ;

5) de déclarer les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. Damien CASTELAIN n'ayant pas pris part au vote.